



Test de paternité combien de temps.

Par **Ebalci**, le **18/03/2017** à **08:52**

Bonjour,sa fait 2ans et demi que j'étais avec une femme.on est pas marié. Au début de notre relation elle m'a expliqué que sa faisait 10 ans qu'elle était avec son ex mais ils ont jamais réussi à avoir d'enfant et sa faisait 2ans qu'ils étaient séparés mais ils vivaient en coloc dans leur maison en commun.quand entre nous sa devenait plus sérieux je lui ai dit que j'aimerais qu'on s'installe ensemble et que si sa se passe bien que y avait pas de raison qu'on n'est pas d'enfant (j'ai 3 enfants moi avec mon ex).elle m'a dit de lui laisser le temps pour qu'elle trouve une solution pour leur maison en commun.son ex rentré les week-ends et moi sa M embêter qu'il se retrouve avec son ex alors qu'on était ensemble.elle à 38 ans et moi 34ans,un jour elle me dit que son rêve c'est d'être maman et qu'elle m'aime très fort,je l'ai aimé et je me suis beaucoup investi pour qu'on s'installe et fonde une famille.on décide d'avoir un enfant et au bout de 2 mois elle tombe enceinte,on est heureux.je lui ai demandé de quitter la maison et de venir s'installer avec moi mais elle m'a dit qu'elle ne voulait pas perdre sa maison et qu'il lui fallait encore un peu plus de temps.vu que je l'ai aimé je lui ai laissé un peu plus de temps.le jour de l'accouchement j'apprends que notre bébé porte le nom de son ex.j'ai appris plus tard qu'ils étaient partis reconnaître l'enfant 4 mois avant l'accouchement. Le choc complet pour moi.aujourd'hui sa fait 1mois et demi et elle habite toujours dans la maison en commun avec son ex.je ne peux pas aller chez eux pour voir ma fille car elle ne porte pas mon nom.j'ai essayé d'avoir des explications du pourquoi qu'elle m'a fait sa et c'est qui le père (son ex ou moi)elle m'a dit qu'elle a fait une insinuation artificielle avec son ex et que c'est lui le père. Je lui ai demandé de me montrer des preuves que c'est lui le père et toujours aucune preuve aujourd'hui. Voilà. J'ai demandé un test de paternité et je réclame tous mes droits. Je voulais savoir combien de temps faut que j'attende pour le test car si c'est ma fille bien elle me manque et j'aimerais la voir la sentir.elle me donne aucune nouvelle.

Par **amajuris**, le **18/03/2017** à **09:32**

bonjour,
vous pouvez faire une action en contestation de paternité devant le tgi avec avocat obligatoire.
à qui avez-vous demandé un test de paternité ?
Seule une analyse biologique ordonnée par un juge est valable en matière de filiation.
salutations

Par **Ebalci**, le **19/03/2017** à **10:37**

Mon avocat à fait les demarches et elle m à dit qu on attend que le juge fixe une date pour le test.elle les a assigné par 2 huissier.

Par **Ebalci**, le **19/03/2017** à **10:39**

Elle et son ex risque quoi si c moi le pere?

Par **amajuris**, le **19/03/2017** à **13:57**

il n'y a pas de sanction pour avoir reconnu un enfant à tort.
si vous êtes reconnu comme étant le père, vous aurez les droits et les obligations (pension alimentaire) comme tous les pères.